

Université Lumière Lyon 2  
CENTRE DE FORMATION DE MUSICIENS  
INTERVENANT À L'ÉCOLE

## DUMUSIS

Diplôme universitaire de musicien spécialisé

mention “Musique, handicap, santé”

septembre 2010/juin 2011

C.F.M.I. 95, Bd Pinel 69677 Bron cédex  
Téléphone 04.78.29.07.21 - Télécopie 04.78.39.31.75  
cfmi@univ-lyon2.fr / [www.cfmi-lyon.fr](http://www.cfmi-lyon.fr)

## **FORMATION**

Elle comporte au total 300 heures :

- 180 heures de formation de septembre 2010 à juin 2011
- 120 heures de stage pratique.

Elle est aménagée de façon à permettre aux étudiants de poursuivre un exercice professionnel, dont une partie devra se situer auprès de personnes en situation de handicap ou de maladie et sera validée au titre de stage pratique.

Dans une alternance entre formation théorique et exercice pratique, la formation visera à favoriser la compréhension du contexte dans lequel se développe la pratique musicale des personnes, et à renforcer les multiples aptitudes nécessaires, parmi lesquelles celles de musicien [artiste-déclencheur], pédagogue, instigateur, coordonnateur et/ou administrateur de projet, preneur de son, metteur en scène, ... sans oublier de cultiver la disponibilité à la rencontre.

Seront abordés : la pratique musicale collective (y compris en association avec des personnes handicapées), l'improvisation, la création, l'expression vocale, la recherche sonore, vocale et/ou instrumentale (nouvelle lutherie), l'écriture/ré-écriture, la communication verbale et non verbale (relation au corps), la multidisciplinarité (autres pratiques artistiques), la notion de projet artistique, le partenariat avec les personnels de soin et d'éducation, la connaissance des milieux et des institutions, des ressources et des réseaux.

## **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

Outre un contrôle continu de l'assiduité et de l'investissement personnel de l'étudiant, l'évaluation finale portera essentiellement sur la conduite de la pratique de terrain et la rédaction d'un document écrit sur un sujet en lien avec le propos de la formation.

## **PROFIL PROFESSIONNEL**

L'artiste-intervenant travaillant avec des enfants ou adultes handicapés ou malades doit posséder des qualités autant humaines qu'artistiques parmi lesquelles se placent en premier les capacités relationnelles. L'authenticité de la démarche, des choix et des exigences est une des conditions indispensables à la crédibilité de tout travail musical.

Il appartient à l'artiste-intervenant, par sa capacité d'analyse et de compréhension, de savoir décrypter les demandes qui lui sont adressées et leur apporter des réponses pertinentes, gérer tous les aspects d'un groupe, garantir la rigueur nécessaire à la continuité du travail. Il doit être capable d'instaurer un véritable échange à travers la musique.

Il est indispensable qu'il ait une capacité d'improvisation, d'invention et de création, ainsi qu'une pratique corporelle (danse, théâtre, ...)

Il doit aussi savoir travailler efficacement avec les institutions, être force de proposition, avoir le sens de l'organisation, la capacité de défendre un projet, d'argumenter un choix et de faire travailler ensemble des partenaires divers, permettant ainsi l'ouverture vers l'extérieur et la participation à la vie musicale d'un territoire.

Une grande ouverture d'esprit, une certaine persévérance en même temps qu'une grande souplesse et faculté d'adaptation caractérisent le profil des musiciens à même d'assumer ces tâches.

## **PRÉVISIONS DE CALENDRIER**

La formation débutera à la fin du mois de septembre 2010 et se déroulera jusqu'à fin juin 2011, à raison de 3 à 4 journées mensuelles regroupées (le plus souvent des jeudi, vendredi et samedi ou pendant les vacances scolaires).

## CONDITIONS D'ACCÈS

Le DUMUSIS est ouvert aux titulaires du DUMI, du DE ou du CA de professeur de musique, du CAPES de musique ou d'un diplôme français ou étranger sanctionnant au moins deux années de formation supérieure en pédagogie musicale. Il peut être accessible au titre de la validation des acquis professionnels et/ou de l'expérience.

Un jury effectuera une pré-sélection sur dossier. L'admission sera prononcée après épreuves et entretien individuels.

## ÉPREUVES D'ADMISSION (durée totale 1h)

- interprétation d'une pièce instrumentale ou vocale
- commentaire oral d'un court extrait vidéo présentant une situation artistique
- entretien portant sur le projet personnel de formation et les objectifs professionnels

## MODALITÉS PRATIQUES

### Inscriptions

Les candidats devront retourner le bulletin d'inscription ci-joint, accompagné d'un curriculum vitæ (+ photo d'identité, et copie des diplômes) retraçant leur parcours professionnel, pédagogique et musical et d'un bref exposé de leur projet artistique, personnel et professionnel.

Ceux dont le dossier aura été retenu seront convoqués pour les épreuves d'admission au cours de la seconde quinzaine du mois de mai 2010.

Les candidatures doivent être déposées avant le 30 avril 2010.

Les résultats seront communiqués par courrier mi-juin 2010.

### Coût de la formation

Inscription au titre de la formation continue : 1500 euros

Inscription individuelle : 600 euros

## DUMUSIS "Musique, handicap, santé"

Les termes "handicap" et "santé" sont à interpréter ici dans leur sens le plus large, c'est-à-dire se rapportant à des personnes - enfants, adolescents, adultes - qui, pour de multiples raisons physiques, mentales, environnementales, ont besoin de propositions adaptées à leur situation qui leur garantissent un réel accès à l'offre culturelle commune.

La pratique musicale est une pratique artistique à laquelle toute personne humaine a droit. Pour la personne handicapée ou malade, souvent marginalisée, la pratique musicale est aussi une occasion d'aller à la rencontre du monde dit valide, de pouvoir participer pleinement à la vie sociale et d'y trouver une place où ses capacités individuelles puissent être reconnues.

Le cadre législatif récent, les conventions interministérielles culture et handicap et culture à l'hôpital confortent la reconnaissance de ce droit et ont créé une dynamique nouvelle. Ils imposent aux milieux culturels et artistiques comme aux secteurs sanitaires et médico-sociaux de se donner les moyens d'en faire une réalité.

La formation "musique, handicap, santé" s'inscrit dans cette démarche et place la musique comme point de rencontre entre tous sans visée thérapeutique, sans perspective de soins. L'intervenant est d'abord et avant tout musicien, ayant une démarche artistique et le souci d'aller toujours le plus loin possible dans l'œuvre musicale.

La notion de spécialisation est pensée non comme enfermement dans une spécialité et dans une pratique unique, mais comme ouverture constante, recherche et confrontation avec les professionnels, la réflexion collective nourrissant la réflexion personnelle, et inversement, pour consolider une compétence toujours en mouvement.

## DUMUSIS

L'accès de tous à la pratique artistique, et particulièrement à la pratique musicale, apparaît de plus en plus comme une nécessité pour notre société qui la reconnaît comme une aspiration légitime et un élément indispensable à l'équilibre de chaque individu.

Dans ce contexte, les demandes se sont multipliées, pour que des actions se mettent en place en direction de publics spécifiques.

Ces demandes ont généré des besoins de formation complémentaire pour des personnes qui, déjà qualifiées pour assurer des tâches d'éducation et de pratique musicale, souhaitent pouvoir parfaire leurs compétences pour travailler avec des publics particuliers.

Souhaitant répondre à ces demandes, le CFMI de l'Université Lumière Lyon 2 a créé trois formations spécialisées diplômantes :

- Musique et petite enfance
- Musique, handicap, santé
- Musique et adolescence

## DUMUSIS "MUSIQUE, HANDICAP, SANTÉ"

### BULLETIN D'INSCRIPTION

à détacher et à retourner avant le **30 avril 2010**  
au CFMI - 95 Bd Pinel 69677 BRON CEDEX

NOM ..... PRÉNOM .....

Date et lieu de naissance .....

Adresse.....

Code postal.....Commune.....

Téléphone ..... e-mail .....

Formation antérieure

.....  
.....  
.....

Diplômes et date d'obtention

.....  
.....  
.....

Activités professionnelles [périodes et fonctions]

.....  
.....  
.....

Date

Signature

**Joindre curriculum vitæ, projet, copie des diplômes et photo**